

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du jeudi 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 18h00, les membres du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Libournais, se sont réunis dans la salle de réunion du CCAS, à Libourne, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 mars 2024 par Monsieur le Président du CIAS, conformément à l'article R 123.-16 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Date de convocation : 29 mars 2024				
Membres du Conseil	Présent-e	Absent-e, excusé-e	Pouvoir	Donne pouvoir à
Président				
1. Philippe BUISSON			X	Sébastien LABORDE
Vice-Président				
2. Sébastien LABORDE	X			
Membres élus				
3. Sandy CHAUVEAU		X		
4. Marie-Noëlle LAVIE	X			
5. Jocelyne LEMOINE	X			
6. Brigitte NABET-GIRARD		X		
7. Jean-Luc LAMAISON		X		
8. Josette TRAVAILLOT	X			
9. Fabienne KRIER			X	Jean-Pierre REYREL
10. Hervé ALLOY		X		
11. Eveline LAVAURE-CARDONA			X	Anne-Marie ROUX
12. Marianne CHOLLET			X	Gilles BELAIR
Membres nommés				
13. Jocelyne ANTONIAZZI		X		
14. Jean-Pierre REYREL	X			
15. Brigitte METGE		X		
16. Michelle LACOSTE		X		
17. Nadine DUPROL		X		
18. Jean-Luc LETERME		X		
19. Karine BLAUDIER		X		
20. Sandrine LABEDADE		X		
21. Gilles BELAIR	X			
22. Anne-Marie ROUX	X			
23. Martine LALLET VAN BAELINGHEM	X			
SOUS-TOTAL	8	11	4	
Total présents ou ayant donné pouvoir				12

Assistaient à la séance :

M David BARREAU, Directeur du CIAS du Libournais
Mme Laurence SCHOCKMEL, directrice adjointe du CCAS de Libourne
Mme Marie-France LAFAGE Responsable du Pôle Moyen du CCAS de Libourne
Mme Sylvia BROUSSE, assistante administrative

2024-04-06 CIAS : Affectation du résultat 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10,

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Les membres du Conseil d'administration procèdent à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

Budget principal CIAS

Envoyé en préfecture le
 17/04/2024 Reçu en préfecture le
 17/04/2024 Publié le
 ID : 033-200032852-20240411-2024_04_06-DE

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	78 027.91 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	164 917.27 €
Résultat de clôture à affecter	242 945.18 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 4 608.80 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	10 656.31 €
Résultat comptable cumulé	6 047.51 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	300.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
Solde des restes à réaliser	- 300.00 €
Excédent (+) réel de financement	5 747.51 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0.00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0.00 €
Total 1068	0.00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	242 945.18 €
Report R 001 :	6 047.51 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	242 945.18 €	/	/	6 047.51 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Vice-Président
 Sébastien LABORDE



Pour expédition conforme

Pour le Président,
 Par délégation,
 Sébastien LABORDE
 Vice-Président du CIAS du Libournais

